

## **"Rapports de pouvoirs et émotions dans l'enquête ethnographique : avec des femmes sans-papiers d'Afrique subsaharienne et du Maghreb en région parisienne »**

Joanne Le Bars (Docteure en géographie, Lab'Urba, Université Paris Est)

-

Joanne Le Bars est ATER au département de géographie de Marne-la-vallée. Son intervention dans le séminaire « géographie des émotions » cherche à interroger les émotions dans le cadre de la relation ethnographique. Pour ce faire, elle s'appuie sur son travail de thèse intitulé : « *Conquérir la galère* ». *Géographie féministe et postcoloniale de femmes sans-papiers d'Afrique subsaharienne et du Maghreb en région parisienne*. Dans ce travail doctoral, elle s'est intéressée aux émotions et à chercher à analyser les enjeux de pouvoir et la dimension spatiale des émotions.

### **1. La thèse, un cadre pour penser les émotions**

Sa thèse ancrée dans les travaux des géographes féministes, postcoloniaux et sur les classes populaires, porte sur les trajectoires et appartenances de femmes sans-papiers en région parisienne. Majoritairement parties seules, ces femmes sont originaires d'Afrique subsaharienne et du Maghreb.

#### 1.1 Trois dynamiques de recherche

Le premier mouvement de sa thèse s'est intéressé à la constitution de sa position de chercheuse en matière de sexe, de « race » et de classe. Elle a cherché à être attentive aux formes et modalités de la conscience des dominants et dominantes - ici celle d'une jeune femme blanche, hétérosexuelle, de la petite bourgeoisie provinciale - et à son implication dans l'enquête. Dans un deuxième temps elle a analysé les discours et pratiques de deux types d'accompagnatrices qui encadrent au quotidien les interlocutrices : les psychologues et assistantes de l'action et de l'urgence sociale. En effet, l'arrivée en France soumet, pour elle, les interlocutrices à une nouvelle géographie de l'intime : celle d'une retraduction de soi dans les catégories d'entendement dominant de la société d'accueil, autour de la psychologisation des difficultés sociales et des représentations stéréotypées de la condition des femmes « africaines » et « arabes »<sup>1</sup>. Au regard de ces figures stéréotypées, et d'une existence sans droit, le troisième mouvement de cette thèse a eu pour but de comprendre comment ces femmes font face à ces contraintes.

#### 1.2 Les « femmes sans-papiers » une population diversifiée

Son travail s'appuie sur une enquête ethnographique menée de fin 2009 à 2017 auprès de 52 femmes rencontrées sur différentes scènes sociales dont 14 qui sont devenues des « interlocutrices privilégiées ». En définitive, elle réalise 40 entretiens biographiques. 12 femmes ont été vues de 2 à 4 fois sur différentes scènes sociales et les autres ont été vues plus régulièrement jusqu'aujourd'hui. Les modes d'entrée sur le terrain ont opéré un filtre sur la population cible (les femmes sans papiers). Elles sont âgées de 24 à 70 ans et viennent de différents milieux sociaux. Elles sont toutes, au moment de la rencontre, sans titre de séjour et sont venues seules en France (sauf 4 qui sont venues avec ou pour rejoindre un conjoint). Toutes travaillent dans le service domestique (ménages, garde d'enfant, des personnes âgées, nettoyage industriel). Elle a tissé des liens sur le registre de l'intime avec ses interlocutrices et en fonction des lieux d'interaction, a été tour à tour assimilée à

---

<sup>1</sup> Termes indigènes mobilisés par les encadrants et encadrantes.

différentes assignations, parfois entremêlées : militante, journaliste, jeune femme célibataire ou encore enfant.

### 1.3 Deux terrains, deux lieux militants

L'enquête ethnographique s'est déroulée à partir de deux lieux militants, situés dans le Nord-Est parisien. Le premier est un squat de sans-papiers (à partir de fin 2009) renommé le « Squat des Amandiers »<sup>2</sup>. Son entrée sur le terrain s'est faite en tant que militante, dans un contexte où des ami.e.s cinéastes mettaient en place, dans ce squat, des ateliers vidéo participatifs avec des femmes sans-papiers. Elle a commencé à fréquenter ce squat de manière quasi quotidienne jusqu'à son évacuation en août 2010. Les interlocutrices rencontrées dans ce lieu venaient principalement d'Afrique Subsaharienne et quelques-unes d'Afrique du Nord (Algérie et Maroc) et d'Afrique de l'Ouest (Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal). En suivant ce réseau d'inter-connaissance, elle a découvert une autre association en faveur des sans-papiers, renommée « Droit des sans-papiers », et s'y rend de manière quotidienne jusqu'en 2014. En raison de l'histoire de cette association, elle est principalement composée de femmes d'origine algérienne et marocaine. À la suite de l'évacuation de squat, elle a été menée, par les interlocutrices, vers des lieux d'urgence sociale, puisqu'elle n'avait plus de lieux où se loger et appelaient le 115. Ces lieux d'hébergement d'urgence lui ont permis de rencontrer de nouvelles interlocutrices.

L'enquête s'appuie donc sur deux lieux de mobilisation collective : le squat et l'association. A cela s'ajoutent des lieux d'action et de logement sociaux qui sont au nombre de trois : une centre d'hébergement d'urgence de nuit, un centre d'accueil de jour et une association de santé communautaire en direction des populations d'Afrique subsaharienne, que les interlocutrices fréquentaient aussi dans la journée, puisque la plupart des lieux où dormaient les interlocutrices fermaient la journée. Elle a alors rencontré 19 encadrants des institutions d'urgence et d'action sociales.

### 1.4 Partis pris méthodologiques

La méthode ethnographique qui permet de restituer les conditions de possibilité des discours et pratiques des interlocutrices et l'approche par trajectoire, appartenances et pratiques matérielles, se sont révélées fécondes pour montrer les différenciations sociales entre ces femmes et leur positionnement pluriel sur différentes scènes<sup>3</sup>. Il s'agissait de s'intéresser à la scène militante, résidentielle, au travail mais aussi au contexte de départ et projet migratoire des interlocutrices.

L'approche géographique lui a, quant à elle, permis d'affiner l'analyse en s'intéressant à la matérialité des lieux, à l'appropriation de l'espace, à la spécialité des pratiques en passant de l'espace privé à l'espace public - du chez-soi, au quartier, à la ville - mais aussi à la mise en mobilité forcée dans les dispositifs du « 115 ».

Finalement, son enquête repose sur des sites socialement et politiquement diversifiés essentiellement situés dans l'espace urbain. Elle n'a pas pris d'unité spatiale pré-construite, mais a préféré ce que Julian Mischi<sup>4</sup> appelle le « local pré-construit »<sup>5</sup> par les pratiques associatives, militantes et la multi-appartenance des interlocutrices.

---

<sup>2</sup> Dans son enquête les individus et lieux ont été anonymisés. Ce choix est lié au contrat moral passé avec les enquêtés. En raison de l'importance de l'ancrage géographique, elle a cherché à trouver des équivalents sociaux.

<sup>3</sup> Le concept de « scènes sociales » est repris à Florence Weber. Il se définit comme « le sous-ensemble des relations orientées par une pratique dans l'ensemble des relations que noue un individu ». Voir : Florence WEBER. *Le travail à côté. Etude d'ethnographie ouvrière*. Paris, EMESS et INRA, 1989, 200 p.

<sup>4</sup> Julian Mischi, « Structuration et désagrégation du communisme français (1920-2002). Usages sociaux du parti et travail partisan en milieu populaire », *Ruralia* [En ligne], 12/13 | 2003.

## **2- Interroger les émotions dans la relation d'enquête.**

### 2.1 L'origine du questionnement

Le questionnement sur les émotions prend corps dans la première partie de sa thèse - où elle questionne la relation ethnographique et sa place sur le terrain. Cette réflexion part du constat suivant : S'il est couramment admis que l'ethnographe est porteur d'une juste distance, d'une réflexivité qui l'éloigne de ces préjugés, il lui est apparu lors de l'auto-analyse que ses préjugés ont longtemps continué à la travailler. Il s'agissait de comprendre comment l'on pouvait sortir de sa socialisation aussi facilement. C'est par l'expérience d'autres logiques et par le travail d'écriture qu'elle a pu renouer ses formes d'engagement, qu'elle s'est rendu compte de ses « biais initiaux » et dispositions<sup>6</sup>. À travers ce chapitre, elle a donc cherché à rendre compte de ses pratiques et discours, d'historiciser la relation d'enquête et de montrer les évolutions théoriques qui se sont effectuées.

### 2.2 La subjectivité du chercheur, un élément à interroger

Un des points centraux était de s'intéresser à la constitution de sa position de chercheur dans un contexte post colonial. Pour interroger sa « subjectivité blanche », elle s'est appuyée sur les travaux des Whitness Studies et a croisé les approches interactionnistes et structurelles. L'objectif était de répondre aux questions suivantes : De quelle façon pouvait-elle participer à la reproduction de la norme inégalitaire ? Pourquoi fallait-il lutter pour rendre au mieux justice à la parole des femmes qu'elle rencontrait ? Comment ses propriétés sociales ont joué dans l'enquête ? Quels sont les rapports de pouvoir à l'œuvre ? Quels avantages les interlocutrices ont-elles tiré de cette relation ethnographique ? Sachant que la relation ethnographique marche avec des dynamiques de don et contre-don qui peuvent faire évoluer les inégalités initiales.

Son intérêt pour les émotions remonte au début de son enquête, en master, où elle s'est intéressée aux émotions pour souligner l'implication de la chercheuse. La mobilisation du langage émotionnelle et la catégorie morale de « l'injustice » a été faite pour décrire la relation ethnographique, démontrer la vulnérabilité de l'ethnographe et justifier son propre engagement auprès des femmes sans-papiers.

### 2.3 Un manque d'intérêt pour les émotions en géographie ? Quelques éléments de réponse

A l'époque elle est interpellée par le peu d'intention portée à la question des émotions et s'interroge sur les raisons de cette éviction. Celle-ci s'expliquerait d'abord par les tensions qui ont émergé dans le contexte français de réflexion des travaux postmodernes où, notamment en anthropologie, la mise en avant des émotions de l'ethnographe donnait lieu à des accusations de subjectivisme. Son attrait pour les approches féministes l'avait poussé à retenir celles pour qui les émotions avait été construites comme un attribut féminin et plus encore que la considération des femmes comme plus émotionnelles avait permis de renforcer leur subordination. Aussi pour Colette Guillaumin<sup>7</sup>, les dominés seraient dotés d'une « nature spécifique ». Ses lectures lui ont permis d'éviter le biais essentialiste en réinscrivant les émotions dans les rapports de pouvoir, de sexe, de « race » et de

---

Dans cet article, J.Mischi refuse de prendre une unité spatiale d'analyse construite par l'administration (département, commune) - contrairement à la plupart des travaux de géographie politique - pour se tourner vers le « local pré-construit » par les pratiques économiques (aire d'emploi) et partisans (organisation spatiale de l'institution politique) ainsi que par les représentations des agents (lieux d'identification).

<sup>5</sup> A ce propos voir : Frédéric SAWICKI, « Questions de recherches. Pour une analyse locale des partis politiques », dans *Politix*, n° 2, 1988, pp. 13-28, ainsi que : Jean-Louis BRIQUET et Frédéric SAWICKI, « L'analyse localisée du politique. Lieux de recherche ou recherche de lieux ? », dans *Politix*, n° 7-8, octobre-décembre 1989, pp. 6-16.

<sup>6</sup> Makaremi, 2008, « Participer en observant : Étudier et assister les étrangers aux frontières », in D. Fassin et A. Bensa, *Politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, pp. 165-183.

<sup>7</sup> Guillaumin, Colette. "Question de différence." *Questions féministes* (1979): 3-21.

classe et d'en retenir le caractère relationnel. La mise en avant des émotions dans la situation d'enquête a participé à mettre à jour la vulnérabilité de l'observateur et par là même du savoir scientifique. Cherchant ainsi à remettre en cause l'accusation du subjectivisme, qui est le reflet d'un savoir masculiniste, rationnel, désincarné, se voulant « gage d'objectivité ».

D'autres arguments peuvent être soulignés : le fait qu'il y ait aujourd'hui un intérêt particulier dans les sciences sociales françaises pour les émotions et la réflexivité et un regain du concept d'économie morale<sup>8</sup>. L'intérêt de Joanne Le Bars pour les émotions s'inscrit dans une longue tradition de l'auto-ethnographie, de la réflexivité, des courants féministes en France et aux États-Unis, de la critique des paradigmes traditionnels de l'anthropologie. Cet intérêt pour les émotions est également lié à ce que certain•e•s ont nommé le "tournant culturel" en sciences sociales qui émerge depuis les années 1990. Si, en France, on a révélé le manque d'attention porté au corps des ethnographes et à leurs affects, certains travaux commencent à s'y intéresser<sup>9</sup>. Or, la connaissance de ses propres affects dans la relation à soi et aux autres, qui marque les sociétés contemporaines<sup>10</sup>, pose la question de son influence sur la manière d'appréhender la relation ethnographique. Cette émotion à la culture du corps, à la culture des sentiments sous-tend un changement des valeurs, une évolution des sensibilités qui implique une reconfiguration des frontières de l'intolérable, la capacité à ressentir et exprimer ses affects, la légitimité à les exprimer dans l'espace public

Pour l'analyse, Joanne le Bars retient la définition de l'économie morale de Didier Fassin<sup>11</sup> : « On considérera l'économie morale comme la production, la répartition, la circulation et l'utilisation des sentiments moraux, des émotions et des valeurs, des normes et des obligations dans l'espace social. » Dans la suite de la présentation, elle s'intéresse aux émotions dans la relation ethnographique et aux économies morales qui les sous-tendent : Quels sont les contextes et conditions de mobilisation des émotions dans la relation ethnographique ? Que peuvent nous dire ces émotions sur les relations, les luttes de pouvoir et les normes qui encadrent l'ethnographie ?

### **3- L'ethnologue face à ces émotions : quatre situations d'enquête**

#### 3.1 L'apprentie ethnologue comme actrice morale

La scène se déroule à la fin de l'enquête, dans une PMI (centre de protection maternelle et infantile) de l'est parisien qui accueille les femmes enceintes et les enfants de 0 à 6 ans. L'intégration dans cette PMI se fait par le biais d'une médecin (Agnès). Elle reçoit des femmes sans papier et leur demande si elles sont intéressées pour parler à Joanne.

*« Un jour, Agnès sort de la salle de consultation avec une jeune femme : Mayalinna. Elle me dit « tu lui expliquera ce que tu fais moi j'ai pas eu le temps de le faire » et nous ouvre une salle de consultation. C'est une vaste salle de consultation blanche, on a un grand bureau qui trône au milieu de la pièce. J'hésite et décide de ne pas se mettre à la place du médecin. Nous sommes assises l'une à côté de l'autre, du côté patient. Je me présente : je suis étudiante, je fais une enquête pour comprendre comment on vit en France en tant que sans-papiers. Elle refuse d'être enregistrée mais déroule directement les raisons de sa venue. Mayalinna vient de Guinée, d'où elle est partie pour échapper à un mariage forcé. Son discours avait l'air hyper rodé. Je me dis alors que ça ne*

---

<sup>8</sup> Fassin, Didier. "Les économies morales revisitées." *Annales. Histoire, sciences sociales*. Vol. 64. No. 6. Éditions de l'EHESS, 2009.

<sup>9</sup> A ce propos voir : Crenn, Chantal, et Simona Tersigni. « Introduction : Corps en relations interethniques », *Corps*, vol. 10, no. 1, 2012, pp. 117-121.

<sup>10</sup> Fassin, Didier, et Patrice Bourdelais. « Introduction Les frontières de l'espace moral », *Les constructions de l'intolérable*. La Découverte, 2005, pp. 7-15.

<sup>11</sup> Fassin, Didier (2009), *op cit*.

*sert à rien que je fasse cet entretien, c'est l'histoire qu'elle avait dû raconter pour avoir le droit d'asile. Je suis à la fois frustrée et énervée.* » (Extrait du journal de terrain)

Cette scène au sein d'un centre de PMI a une place particulière, elle correspond à un moment à la suite aux entretiens qu'elle avait menés avec les agents d'encadrement dans les institutions d'urgence sociale, où elle souhaitait étudier les discours et pratiques de ces agents d'encadrement en situation. La suspicion à l'égard des propos tenus par les femmes rencontrées est un élément assez récurrent dans sa pratique ethnographique. Ce n'est pas évident à dire mais la présence de ce doute pendant l'entretien a été instigué par la mise en récit de certains éléments du parcours biographique de Mayalinna à savoir ce qui concerne la raison de sa venue. Ce doute illustre la logique du soupçon qui encadre toute les demandes d'asile<sup>12</sup> et demande de carte de séjour et naturalisation.

Cela invite à s'interroger sur la position qui lui a été attribuée lors de cette intervention. Or Mayalinna, a été orientée vers elle par Agnès sans explication. La scène se déroule au sein d'une structure médicale, une institution, et c'est un entretien qui rappelle en tout point les entretiens auxquels elle est confrontée quotidiennement dans les structures d'hébergement d'urgence. Mayalinna l'assimile sans doute à un agent d'encadrement qui peut avoir le pouvoir d'influencer ces démarches pour obtenir des papiers. Par cette interaction elle fait l'expérience d'autres logiques et dispositifs qui encadrent les femmes et l'invitent à s'interroger sur les dispositifs qui entourent le parcours des personnes sans-papiers et les stratégies de ces personnes qui se tissent autour des catégories de « véracité », de « vraisemblable » et qui structurent les discours de la demande d'asile. En effet, le mariage forcé, l'excision, les violences conjugales, les persécutions pour orientation sexuelle font partie des catégories qui sont apparues à L'OFPPA pour souligner des violences ou maltraitances qui peuvent permettre d'obtenir le statut de réfugié. C'est depuis les années 2000 qu'on situe l'apparition sur la scène publique de la question de la violence sexuelle notamment envers les femmes racisées<sup>13</sup>.

Un des éléments qui revenait dans les discours des agents avec lesquels elle a fait des entretiens était aussi la question de la maternité, soupçon émis à l'égard de la maternité entre les femmes, de la part des médecins. « Cette femme attend un enfant parce qu'elle pense qu'elle peut avoir des papiers ». Cela montre également d'autres logiques qui ont traversé la pratique de l'ethnographie à savoir celle des institutions d'action sociale. Comment se construit le problème de l'immigration et plus spécifiquement celle des femmes sans papiers ? Quels problèmes des immigrés sont rendus visibles ? De quelle manière ? Comment construit-on un discours autour de ces femmes, considérées comme déviante ? Par rapport à quelle norme ? Il y aurait une « bonne » et une « mauvaise ». La mauvaise étant tourné vers la recherche de profit, l'intérêt matériel et donc moralement condamnable. De même la question du mariage forcé et les soupçons qui les entourent font partie de la rhétorique courante du discours des professionnels des structures associatives et administratives. C'est dans une période précise à l'échelle locale et nationale et ça permet de montrer les logiques qui traversent sa pratique d'ethnographe.

Cette exemple montre que l'ethnographe, comme les agents qui travaillent dans les institutions, s'emparent, mobilisent et se réapproprient, les images et idées qui circulent dans l'espace public. Il définit ce qui est « juste » et « injuste », et ces jugements sont pris dans des rapports sociaux de pouvoir. On voit aussi comment l'espace où se déroule l'entretien impacte le recueil des données et a des effets sur la réalisation des entretiens, façonne la relation et la place dans l'interaction.

---

<sup>12</sup> Voir : d'Halluin-Mabillot, Estelle. "Les épreuves de l'asile. Associations et réfugiés face aux politiques du soupçon." *Lectures, Les livres*(2012).

<sup>13</sup> À ce propos voir : Lesselier, Claudie. "Femmes migrantes en France. Le genre et la loi." *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes* 12 (2004): 45-59 ; Ticktin, Miriam. "Sexual violence as the language of border control: where French feminist and anti-immigrant rhetoric meet." *Signs: Journal of Women in Culture and Society* 33.4 (2008): 863-889.

### 3.2 La compassion ou l'ethnographe aux prises avec les logiques de la raison humanitaire

Thérèse est une femme de 70 ans, rencontrée en 2012, qu'elle accompagnera régulièrement par la suite dans ses activités quotidiennes. Thérèse est en Europe depuis 10 ans, elle vient de Kinshasa, elle était mariée avec un journaliste. Elle part en premier aux Pays-Bas pour vivre avec son fils, puis elle vient en France. Elle a déjà partagé plusieurs moments avec cette enquête avant de lui demander un entretien biographique. L'entretien, se déroule au domicile (en raison des difficultés d'entrée dans les centres d'hébergement d'urgence) de Joanne et sera très court car dès qu'elle allume l'enregistreur elle dit :

*« Elle est maintenant devenu trop âgée, elle ne peut pas travailler, elle ne travaille pas, elle n'a pas d'argent il faut de l'aide. Elle a dû laisser les enfants au pays, ses enfants, donc pas beaucoup de nouvelles et là aussi c'est la merde ! La santé ne lui permet pas de rentrer, elle est toujours malade, tantôt elle a des vertiges, tantôt c'est la tension, elle a de l'arthrose, donc elle a une maladie, on ne comprend pas d'où ça vient, et puis elle est toujours soucieuse, ce qui l'a fait souffrir, ce qu'elle aimerait c'est qu'elle ait une place stable en France, elle voudrait avoir une place stable, rester tranquille, qu'on s'occupe d'elle, qu'on prenne soin d'elle, qu'on songe à lui donner quelque chose pour la soutenir et l'essentiel qu'on se soucie d'elle qu'on lui donne un endroit stable, qu'elle reste bien, qu'elle reste ici pour toujours suivre ses soins médicaux, elle doit être suivie aussi par l'Etat, par les médecins, avoir de quoi manger et de quoi s'habiller. » (Extrait d'entretien)*

Thérèse parle donc à la troisième personne du singulier. On s'aperçoit que la position d'ethnographe est aussi celle d'un témoin de l'intermédiaire chargé d'attester et de transmettre sa plainte pour qu'elle obtienne de l'aide. On voit combien l'ethnographe est pris dans les logiques de l'administration dans un contexte de restriction en matière de droit au séjour où la raison humanitaire prend une place particulière.

Le corps de l'étranger, qui était autrefois légitime en tant que corps travailleur aujourd'hui trouve sa légitimité en tant que corps souffrant<sup>14</sup>. Thérèse énumère tour à tour les éléments qui pourraient rendre audible sa demande de naturalisation sachant que la seule possibilité qu'elle a est de provoquer la compassion. Elle lui confiera « *ici on nous dit qu'il faut faire 10 ans, si tu es ici pendant 10 ans tu auras des papiers, mais je n'ai pas encore fait 10 ans* » elle ajoute « *ici on garde seulement ceux qui ont le sida, le diabète ou le cancer. Il fait ces trois maladies là, c'est ça qui te donne le droit* ». En effet, les maladies graves permettent d'obtenir une carte de séjour. Elle termine « *ou bien tu as un enfant, tu vois pas, il y a beaucoup de filles ici qui tombent toujours enceinte pour avoir un titre de séjour* » comme on le voit ici une analyse genrée apporterait d'autres éléments puisque les motifs d'admission les plus couramment acceptés pour avoir une carte de séjour sont en 2008 à 26, 7 % pour membre de famille et protection humanitaire. Le motif protection humanitaire regroupe la catégorie réfugié et celle d'étranger malade, son discours montre la fine connaissance qu'elle a des dispositifs.

### 3.3 Violence ethnographique inconsciente, quand l'ethnographe reproduit la violence de l'institution.

#### *3.3.1 Des questions insistantes*

Elle rencontre Jeneba, fin 2012 dans un centre d'hébergement d'urgence. Elle est âgée d'une trentaine d'années, originaire d'une grande ville du Mali, elle est arrivée en France en 2011. Elle deviendra une interlocutrice privilégiée avant son décès, 8 mois après, dans la rue, enceinte. Joanne

---

<sup>14</sup> A ce propos voir : Fassin, Didier. "Quand le corps fait loi. La raison humanitaire dans les procédures de régularisation des étrangers." *Sciences sociales et santé* 19.4 (2001): 5-34. ; Sayad, Abdelmalek. *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Le Seuil, 2016.

n'a jamais fait d'entretiens formelle avec Jeneba, car la seule fois où elle a essayé cela s'est soldé par un échec, où elle n'a rien appris et a probablement inquiété son interlocutrice.

Un jour, elles sont assises dans le salon de Jeneba, et elle lui demande de lui raconter son parcours. Elle lui demande si elle peut enregistrer et Jeneba lui dit qu'elle a peur, demande à appeler son mari. Elle abandonne l'enregistreur et sort son cahier et finalement l'entretien ne prend pas. Elle ne lui a jamais redemandé d'entretiens. Cette interaction l'a poussé à se demander si même hors du cadre de l'entretien elle ne participait pas à reproduire une violence notamment par l'insistance de ses questions face à des vécu parfois très difficile.

Une fois, Jeneba a pleuré à une de ces questions, ce qui a entériné un sentiment de culpabilité. Or les questions peuvent effectivement leur faire revivre des vécus parfois difficiles, leur rappelant leur statut, ces femmes sont constamment obligées de se raconter face à différentes institutions. Or à ce moment-là de l'enquête, aux prises avec les normes d'enquête en vigueur, qui imposent de multiplier les entretiens, ces normes peuvent aussi pousser à des situations difficiles. Par la suite elle fera le choix de ne pas insister sur certaines questions, quitte à manquer d'information. Pourtant certaines femmes appréciaient au contraire de lui parler.

### *3.3.1 Résistance à l'enquête*

Un autre exemple avec une autre interlocutrice, dans l'association de santé communautaire dans le nord de Paris. Elles commencent à parler. Elles se connaissent depuis le squat. Au bout de 10 minutes Joanne lui demande si elle accepterait de lui raconter sa situation de femme sans papiers et d'être enregistrée. Directement la femme rit et lui dit qu'elle ne préfère pas. Elle lui explique que dans le squat les responsables leur disaient qu'il fallait qu'ils se méfient ils leur feraient « un clin d'œil lorsqu'il y avait des journalistes », elle essaye de lui expliquer qu'elle n'est pas journaliste, mais elle n'accepte pas. Joanne se sent vexée. Ici, montre que certaines interlocutrices n'ont pas eu de mal à lui tenir tête ou à refuser des demandes d'entretien. L'interlocutrice n'a jamais transigé sur sa position et a toujours été discrète sur la vie qu'elle avait avant. Le fait que Joanne ait demandé à enregistrer reflète la difficulté à prendre de la distance avec les normes méthodologiques en vigueur dans les sciences sociales.

## 3.4 Le genre de l'ethnographe travaillé par d'autres rapports de domination

### *3.4.1 Quand l'appartenance de sexe croisée avec les rapports d'âge annule l'appartenance de race et de classe de l'ethnographe*

*« Le 3 juillet 2011, je suis assise au parc de la Villette avec Fatoumata. On discute sur l'herbe. Fatoumata est en face de moi. Je suis en robe, une robe qui s'arrête au-dessus des genoux et ma jupe remonte un peu. Fatoumata m'interpelle et m'invite à tirer sur le bas de ma robe et a écarté moins les jambes. J'obtempère et je suis gênée et agacée et je me sens un peu dévalorisée » (Extrait du carnet de terrain)*

A l'époque, elle vit cette remarque comme une remontrance sous tendant un rappel à l'ordre. Si on ne peut pas détacher cette manière de vivre l'événement de ses socialisations antérieure et notamment son engagement féministe, il semble que la position statutaire de Fatoumata lié à son âge lui permet d'intervenir sur sa façon de se tenir dans l'espace public. Ainsi dans cette scène sociale, plus que la « race » c'est leur commune appartenance de sexe et les rapports de pouvoir d'âge et de génération au sein du groupe femme qui font sens. Un rapport de pouvoir d'âge qui repose ici sur l'indétermination de l'ensemble de ces statuts marital, professionnel.

Fatoumata est une ancienne aide-soignante au Mali, âgée de 53 ans. C'est une de ces interlocutrices principales. Pour cette enquêtée, Joanne a toujours été considérée comme une femme jeune et même parfois comme une enfant, car elle n'est pas mariée et n'a pas d'enfant. Si cette interaction a

lieu à la Villette (en France), le cadre citadin du Mali constitue le contexte de socialisation de Fatoumata. Ainsi, les normes et les pratiques qui gouvernent les rapports entre les sexes prennent des sens différents dans ces deux contextes ; sans oublier sa trajectoire migratoire qui a un impact sur son regard de la sexualité. Les formes du contrôle intergénérationnel sont présentées dans les sociétés française et malienne. En France, l'institution du mariage est moins prégnante qu'auparavant mais la mise en couple reste primordiale tout comme la procréation. Au Mali le mariage continue à être une institution sociale puissante. Les deux axes qui prédominent dans les sociétés d'Afrique de l'Ouest, c'est l'âge et le sexe. Donc les identités statutaires sont liées à l'âge et on passe par le mariage de la génération des jeunes à celle des adultes. Le rapport social d'âge permet à Fatoumata de la rappeler à l'ordre, sa remarque signifiant que la chercheuse a manqué aux exigences normatives genrées. Fatoumata incarne dans ce contexte cette « police du genre »<sup>15</sup> qui sert à discipliner les jeunes femmes. Ici c'est sur sa façon de s'asseoir dans l'espace public et sur ses vêtements qu'elle est jugée. Son interpellation constitue un instrument de contrôle sexiste et participe au mécanisme qui produisent et maintiennent les conventions et reculent les rapports sociaux de sexe. Etre considéré comme une jeune femme est structurant dans la relation d'enquête avec toutes les femmes plus âgées quelle que soit leur origine.

Cet échange l'a amené à s'interroger sur la reconfiguration des rapports de race dans certains contextes de la relation ethnographique. Au fil de l'enquête, son âge avançant, le regard porté sur la chercheuse par Fatoumata va évoluer. Aujourd'hui elle est considérée comme une jeune femme en âge d'avoir une relation conjugale durable et de fonder une famille. Un exemple de cette vision : « Et comme souvent ces derniers temps elle me taquine sur le fait qu'il faut que je trouve quelqu'un puis elle ajoute qu'au Mali on fait des enfants jeunes pour qu'ils puissent se prendre en charge avant que tu sois trop vieille. » (extrait du journal de terrain). Ce qu'il serait intéressant d'interroger est le fait que toutes les femmes plus âgées n'ont pas fait de remarque à ce sujet. Or Fatoumata est très à l'aise à l'oral et a une certaine position sociale que ce soit au Mali ou en France Elle a un très grand capital social, puisqu'elle a été à l'école et qu'elle occupe une place dans l'espace militant, ce qui lui permet de s'adresser à Joanne de cette manière.

### 3.4.2 *Le genre, la sexualité reproductrice et la « race » de l'ethnologue*

*« Je suis avec Fatoumata et nous sortons dans la rue. Fatoumata me dit « Joanne n'aime pas les noirs ». Je m'écrie « Non ». Elle embraye sur le fait que je lui ferai un petit enfant métisse qui deviendrait président de la république comme Obama. La dernière fois que nous nous étions vues elle m'avais aussi évoqué cela. Elle ajoute « on dira que la mère de cette enfant a connu la grand-mère dans un club de sans-papiers » et éclate de rire. » (Extrait du journal de terrain)*

Dans cette interaction, ses appartenances de « race », de genre et sexualité semblent être au cœur des enjeux qui la sous-tendent. Ici, sa capacité à procréer est mise en avant, associée à son appartenance de « race », et à son âge (28 ans). La question du conjoint, qui occupe une grande place dans la séduction avec ses interlocutrices et lors des interactions dans l'espace public et privé, est le reflet des normes de genre qui encadrent les femmes à savoir la conjugalité et la maternité. Aussi dans le cadre de l'enquête ces normes ne sont pas absentes. Certaines interlocutrices expriment de manière récurrente la nécessité qu'elle se préoccupe de cette question, alors que pour d'autres cela s'exprime de manière plus détournée. Pour Anne-Laura Stoler<sup>16</sup> dans les unions sexuelles mixtes, le sexe n'est pas un espace manipulé mais un espace de manifestation des asymétries sociales. Il semble que dans cette scène sociale la question du métissage, abordé par Fatoumata sous le ton de la plaisanterie, aborde la question du prestige associé à la blancheur et la

<sup>15</sup> Dorlin, Elsa. Sexe, genre et sexualités: introduction à la théorie féministe. Presses universitaires de France, 2008.

<sup>16</sup> Stoler, Ann Laura. Carnal knowledge and imperial power: Race and the intimate in colonial rule. Univ of California Press, 2010.

hiérarchie de privilège et de pouvoir qu'elle sous-tend. La question du métissage, par le biais de la descendance, souligne que la dichotomie noir/blanc est primordiale dans les rapports de dominations et que la question de la couleur de peau se décline selon un nuancier qui se construit sur le principe de la goutte de sang noir<sup>17</sup>. Si les femmes noires rencontrées n'ont jamais dévalorisé leur couleur de peau, l'usage de crème éclaircissante souligne qu'elles préfèrent les peaux plus claires pour des raisons sociales ou encore qu'elles souhaitent gommer le handicap social d'avoir la peau trop sombre.

## **Conclusion**

Revenir sur la question des émotions dans la relation d'enquête permet d'ancrer l'enquête et l'ethnographe, de donner à voir ses positions qui varient en tant qu'enquêtrice, positions qui peuvent évoluer en fonction de l'espace dans lequel se déroule l'interaction. Les dispositifs qui encadrent les enquêtés et l'enquêtrice sont également aux prises avec les normes et valeurs du monde académique et social. Sans nier la réalité de la relation d'enquête comme une relation de pouvoir, le choix de se centrer sur ces quatre cas ainsi que les différents rôles qu'on a pu lui attribuer en fonction des contextes, lui permet de mettre en avant la singularité de la relation mais également sa complexité. La relation ethnographique évolue en fonction des contextes spatiaux et temporels.

---

<sup>17</sup> N'Diaye, P. (2006). 2. Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme. Dans *De la question sociale à la question raciale : Représenter la société française* (pp. 37-54). Paris: La Découverte.